

N/REF : 25/04/2025 16H10 C:000053 I:02360
V/REF : AC/C18159
V/Email reçu le Vendredi 25/04/2025 a 16H10

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. MAL
IMMEUBLE : RES.LE MAIL -MAL
20/20B/20T, AVENUE DU MAIL
.
35310 CHAVAGNE

Rennes, le 13 Mai 2025

Référence Marché: 024054-PBS-003-Lot7 Bréquigny
LOCALISATION : ALLEE 20T MAIL - MME PITON MONIQUE 07 50 30 43 84
LOGEMENT N° 013787, PORTE N°01, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 3
MOTIF : REMPLACEMENT WC VÉTUSTE
Donneur d'ordre : Mme M. LE ROUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 28/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
COUPURE D'EAU
DÉPOSE ET ENLEVEMENT WC DÉPOSE ET ENLEVEMENT PIPE WC
FOURNITURE ET POSE RACCORDEMENT WC
REMISE EN EAU
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
CONTRÔLE - BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 28/04/25 a 14H23 Mme M. LE ROUX

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PBL078-FP.Cuvette/réservoir	(WC complet)	1	280,00
				280,00
		TOTAL H.T.		280,00
		T.V.A. a 10,00%		28,00
		TOTAL T.T.C.En EURO		308,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.